

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur GUYARD Bruno, Maire.

**Présents** : Monsieur Bruno GUYARD, Madame Mallorie MATTON-KNOPP, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Fanny BRUYNEEL, Monsieur Pierre-Antoine FIEVET, Madame Aurore YANG, Monsieur Loïc CROCHET, Monsieur Stéphane ARNOULT, Monsieur Denis SARDON, Madame Maud DEBOUT, Madame Béatrice TRIFFAULT, Monsieur Fabien BOUCHER, Madame Stéphanie TRIFFAULT, Madame Florence BOISTARD, Madame Solène MENNECIER, Madame Raphaëlle DAOUPHARS, Madame Ludivine BOISARD, Monsieur Gaël ZICKLER, Monsieur Yannick BANSCH, Monsieur Léo BEAUCHAMP.

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	27	25

**Absents ayant donné un pouvoir** : Mme Christelle TESSIER à Mme Aurore YANG, M. Bruno GODET à Mme Ludivine BOISARD, M. Christian SIFFELET à M. Denis SARDON, M. Morgan GUERALT à Mme Raphaëlle DAOUPHARS, M. Arnold MARAIS à M. Philippe BAUMY,

**Absents excusés** : Mme Nathalie INGELAERE, Madame Isabelle PERCHERON.

**Date de la convocation**

19 juin 2026

**Date d'affichage**

19 juin 2026

**Objet de la délibération**

**1 Achat public  
1-1 Marchés Publics  
1181 Avenant**

A été nommée secrétaire : M. Pierre-Antoine FIEVET

Vu le Code des marchés publics,

Considérant l'analyse et la proposition de la commission d'appel d'offres du 9 juin 2026,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**2026-066 - Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre de réhabilitation de l'ancien EHPAD en maison de santé**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**-APPROUVE** l'avenant n°1 pour le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ancien EHPAD en maison de santé, représentant une plus-value de 66 441.96 € HT soit 79 730.35 € TTC.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

30/6/2026

**-AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cet avenant.

Le secrétaire de séance  
Pierre-Antoine FIEVET

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Bruno GUYARD

  


  


Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le



ID : 045-214501421-20260625-2026\_0066-DE